

M.E.S.-RIDS No116, Janvier-Mars 2021

<https://www.mesrids.org>

Dépôt légal : MR 3.02103.57117

Mise en ligne le 17 janvier 2022

CONTRIBUTION DES ENFANTS AU BUDGET DES MENAGES ET PROCESSUS DE TRANSFORMATION DE LA CELLULE FAMILIALE.

par

Régine NAMBUWA BILA LENGE

Chef de Travaux,

Faculté des Sciences Sociales, Administratives et Politique

Université de Kinshasa

Résumé

Cet article analyse les pratiques développées par les ménages de trois sites de la ville de Kinshasa (Limete, Makala et N'djili) pour assurer leur sécurité alimentaire et l'impact de ces pratiques sur les rapports sociaux. À l'aide des entretiens semis-directifs, observation, récit de vie et fiches de consommation des ménages, une recherche qualitative a été réalisée auprès d'un échantillon de 30 ménages. Les résultats de la recherche démontrent que les différentes pratiques développées par les ménages (*bi tie te bi lie te*¹¹¹, interdépendance pour la survie, *mwana na mwana na sani na ye*¹¹², etc.) ont un impact sur les rapports sociaux et sur la structure du ménage dans son ensemble.

Mots-clés

Contribution des enfants, budget de ménage, rapports sociaux, sécurité alimentaire.

Introduction

Les pays du Sud, en général, et ceux du Sahel, en particulier, sont confrontés aux problèmes d'insécurité alimentaire et de pauvreté qui fragilisent leurs populations et désorganisent les liens sociaux. La République Démocratique du Congo (RDC) qui réunit toutes les conditions climatiques pour nourrir sa population, est paradoxalement l'un des pays les plus frappés par la famine et l'insécurité alimentaire au Monde¹¹³.

En 2014, le taux de malnutrition chronique était de 43% pour l'ensemble du pays ; il était de 17% à Kinshasa¹¹⁴. À l'issue des analyses des IPC réalisées entre juillet et décembre 2019, 26% de la population analysée, sont en situation d'insécurité alimentaire aiguë (Phase 3 et 4), dont plus de 4 Millions en situation d'Urgence (phase 4). Les projections de janvier à mai 2020, renseignent qu'environ 13,24 Millions des personnes soit 28% seront en situation

d'insécurité alimentaire aiguë (Phase 3 et 4), dont plus de 3,4 Millions en situation d'Urgence (phase 4)¹¹⁵.

Le faible pouvoir d'achat des ménages explique aussi ce taux élevé (de malnutrition) que l'on rencontre en RDC et à Kinshasa particulièrement. Pour assurer leur sécurité alimentaire, certains ménages recourent à la mobilisation de tous les membres et diversifient ainsi les sources de revenu. Certains chefs de ménage sollicitent explicitement ou implicitement la contribution des enfants au budget du ménage. D'autres en ont fait une « norme sociale » : *bi tie te bi lie te* (celui qui ne contribue pas ne mange pas). Devant cette obligation, certains enfants sont obligés de travailler pour apporter leur contribution au budget du ménage en dépit de la restriction de l'Organisation internationale du travail (OIT) qui fixe l'âge minimum de travail des enfants à 15 ans (13 ans pour les travaux légers)¹¹⁶. À ce jour, 152 millions d'enfants âgés de 5 à 17 travaillent à travers le monde. Le continent africain compte le plus grand nombre d'enfants qui travaillent au monde ; près de la moitié du travail des enfants (72 millions)¹¹⁷. En RDC, la proportion d'enfants qui participent à des activités économiques pendant au moins une heure par jour, est estimée à 30% dans la tranche d'âge de 5-11 ans. Dans le groupe de 15-17 ans, cette proportion est de 60% d'enfants qui participent à des activités économiques pendant 43 heures par semaine¹¹⁸. La contribution des enfants travailleurs au budget du ménage est estimée « à la hauteur de 20 % de la consommation des ménages »¹¹⁹. À Kinshasa, la majorité des adolescentes et jeunes femmes (AJF) qui travaillent ont débuté leurs activités économiques durant leur scolarité afin de payer leurs frais et d'assurer leurs besoins dans le cadre de leur formation, et éventuellement de soutenir leur famille.¹²⁰ Force est de constater que l'obligation tacite faite à ces adolescentes de contribuer au budget du ménage figure parmi les causes de leur faillite.

Dans certains ménages pauvres, les grandes filles se prennent en charge en mettant en contribution leurs concubins et/ou créent des sous-ménages. De ce fait, chaque membre s'occupe de sa survie et il en découle un individualisme qui ne dit pas son nom. Les aînés organisent leurs cuisines sans se préoccuper du sort des cadets et vice versa. Nous pensons, à la suite de Kalau, Tshibamb et Mutete, que, « dans un ménage sans ressources, n'importe quel membre se charge de faire la cuisine lorsqu'il a réussi à attraper quelque chose à mettre sous la dent ».¹²¹ Le partage de la nourriture entre les membres d'un même foyer semble être de plus en plus restreint¹²². Seules les personnes qui apportent leur contribution sont les bienvenues au repas.

Cette dynamique (implication des filles mères, de leurs concubins, des enfants... dans les activités de survie des ménages,) ne se fait pas sans heurt sur le plan social¹²³. Les jeunes hommes sans emploi, vivant en milieu urbain ressentent de plus en plus un manque de

¹¹¹ Celui qui ne cotise pas ne mange pas.

¹¹² Chaque enfant avec son assiette

¹¹³ Plus de 113 millions de personnes, dans 53 pays, sont en insécurité alimentaire aiguë. Les deux tiers des personnes souffrant de la faim vivent dans seulement huit pays, dont quatre se trouvent en Afrique. Par ordre de gravité, il s'agit du Yémen, de la RDC, de l'Afghanistan, de l'Éthiopie, de la Syrie, du Soudan < <http://www.rfi.fr/afric/20190402-afrique-premiere-victime-crisis-alimentaires-mondiales> >

¹¹⁴ RDC. Enquête démographique et de santé. Rapport synthèse. 2013-2014,

¹¹⁵ IPC RD Congo. (2019). *Analyse de l'insécurité alimentaire aiguë juillet 2019 et mai 2020* (17^{ème} Cycle ; p. 12). Ministère de l'Agriculture et al.

¹¹⁶ Bureau International du Travail. « Déclaration relative aux Principes et Droits fondamentaux au Travail : le travail des enfants en Afrique », [En ligne], s.d., http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_norm... (Page consultée le 3 avril 2017).

¹¹⁷ OIT, *Les estimations mondiales sur le travail des enfants: résultats et tendances, 2012-2016*, Genève, septembre 2017. https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/documents/publication/wcms_575499.pdf, consulté le 27 /08/2019

¹¹⁸ RDC, *Deuxième Enquête Démographique et de Santé (EDS-RDC II, 2013-2014)*, pp.33-34.

¹¹⁹ LEROY, Aurélie. « Contre le travail des enfants ? Présupposé à débattre », Centri, [En ligne], 2009, <http://www.cetri.be/Contre-le-travail-des-enfants-1101> (Page consultée le 27/08/19).

¹²⁰ La pépinière, *Les transitions et les trajectoires des adolescentes et des jeunes femmes à l'« economic empowerment »*, rapport de recherche, janvier 2017.

¹²¹ Kalau, Tshibamb et Mutete, at al, 2004, *La préparation des aliments in P. Petit*, (sous dir), *Byakula. Approche socio- anthropologique de l'alimentation à Lubumbashi*, Bruxelles, Académie Royale des Sciences d'Outre-mer, p.132.

¹²² Daniela Kraemer, 2017, « Les relations familiales en ville sont brokbrok : partage de nourriture et contribution à Port-Vila, Vanuatu », *Le Journal de la Société des Océanistes*, <http://journals.openedition.org/jso/7745>, consulté le 23 octobre 2018.

¹²³ Nambuwa, R. 2012, *Sécurité alimentaire des ménages : Stratégies de survie et dynamique sociale à Kinshasa*, mémoire de DEA, Université de Kinshasa, Faculté des Sciences Sociales, Administratives et politiques, Département de Sociologie,

soutien de la part de leurs parents et des autres membres de leur famille et, par conséquent, renforcent d'autres relations au sein de leur communauté.

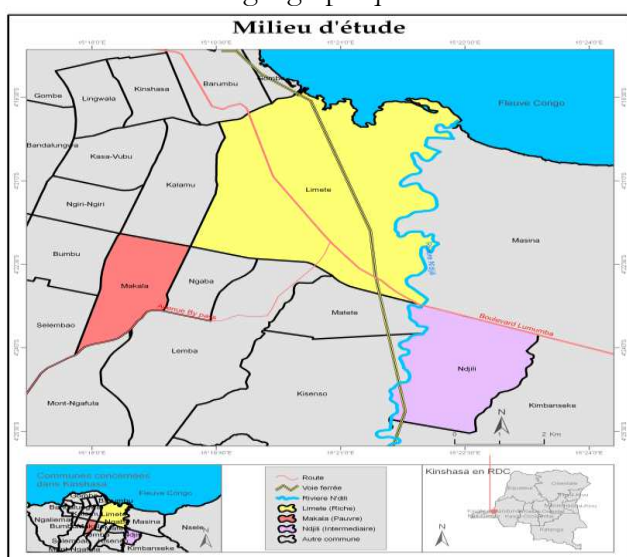
Ce qui nous pousse à nous interroger sur les conséquences de toutes ces pratiques sur l'unité de la cellule familiale. En d'autres termes, cette étude tente d'évaluer l'impact de la contribution des enfants au budget de ménages sur les rapports sociaux.

Outre cette introduction, la présente étude s'articule en trois points. Le premier esquisse la démarche méthodologique qui nous a conduit à la production des données. Le deuxième expose les pratiques développées par les ménages pour assurer leur survie. Enfin les incidences de ces pratiques sur les rapports sociaux sont analysées. Une brève conclusion met un terme à cette étude.

I. Démarche méthodologique

Cette réflexion présente les résultats d'une partie des données produites dans le cadre de nos recherches doctorales réalisées entre 2017 et 2018. Ces recherches ont été menées à Kinshasa, plus précisément au sein des ménages du quartier Résidentiel pour la Commune de Limete, les Quartiers 1 et 7 pour la commune de Ndjili, et le Quartier Mabulu I pour la Commune de Makala.

Carte 1. Situation géographique de la zone d'étude



Source : Muteba¹²⁴

Le choix de ces quartiers a été motivé par le fait que : « les quartiers de Kinshasa sont souvent stratifiés et classifiés en cinq groupes, selon le type d'habitat, le niveau socio-économique, les infrastructures, les équipements existants et la chronologie de leur création ».¹²⁵ Nous avons également le souci de considérer les différentes couches sociales (riche, intermédiaire et pauvre) afin d'évaluer, dans une perspective comparative, l'impact des stratégies alimentaires développées par les acteurs au sein de la cellule familiale. Ainsi, une première enquête quantitative a été réalisée dans les trois communes par D. Muteba et 346 ménages ont été sélectionnés qui représentaient 10% de la base de sondage¹²⁶. Cette étude nous a fourni une base des données qui nous a permis de sélectionner les 30 ménages. Une fois sélectionnés, ces derniers ont fait l'objet d'une recherche qualitative.

A l'aide des entretiens semi-directifs, observations directes, récits de vie et fiches de consommation, nous avons assuré le suivi de ces 30 ménages pendant six mois (juillet, août et décembre 2017 et de février à avril 2018 sans compter les visites d'observation).

L'analyse thématique qui consiste « à procéder systématiquement au repérage, au regroupement et, subsidiairement, à un examen discursif des thèmes abordés dans un corpus, qu'il s'agisse d'un verbatim d'entretien, d'un document organisationnel ou des notes d'observation »¹²⁷; a permis de traiter les données. Les données

quantitatives (produites à l'aide des fiches de consommation) ont été traitées à l'aide du logiciel SPSS.

La triangulation qui « est le principe de base de toute enquête, qu'elle soit policière ou ethnographique : il faut recouper les informations ! Toute information émanant d'une seule personne est à vérifier »¹²⁸ a aussi été utilisée.

II. Pratiques développées par les ménages pour manger

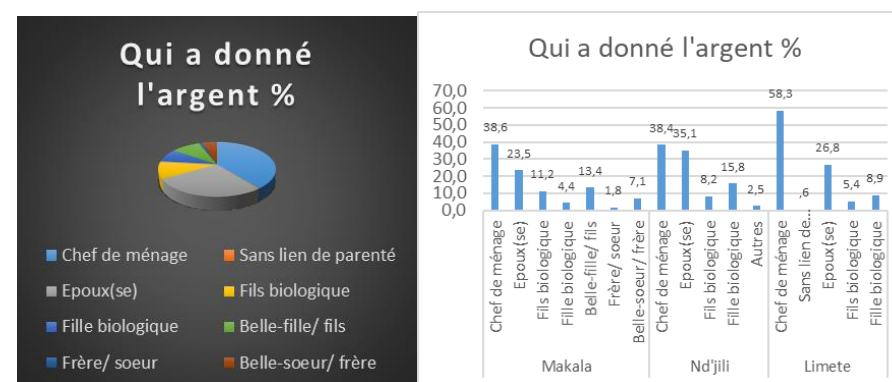
Les pratiques sociales sont les « routines quotidiennes que chacun accomplit tout au long de sa vie. Elles se composent de significations (croyances, normes culturelles et conventions), de matériels (outils, technologies et ressources financières), et de compétences (savoir-faire et capacités). Elles sont caractérisées comme sociales, car elles sont modelées et renforcées par la compréhension commune de ce qui est considéré comme la façon ordinaire et appropriée de faire les choses. Elles sont donc distinctes des comportements, qui sont des actions basées sur les décisions d'individus isolés »¹²⁹. Les pratiques alimentaires qui font parties des pratiques sociales, ont des conséquences significatives sur les rapports sociaux au sein des ménages.

Trouver de l'argent pour manger, préparer, partager ce qu'on doit manger dans un contexte de pauvreté, poussent les ménages à développer certaines stratégies qui ne laissent pas les rapports sociaux inchangés. Parmi ces stratégies, citons :

2.1. Se cotiser pour manger

Se cotiser pour manger est une pratique qui conditionne la prise de repas à la cotisation. Dans cette logique, chaque membre du ménage apporte sa part pour être éligible au repas. Les figures ci-dessous indiquent le nombre des participants au budget des ménages.

Figure 1 : personnes qui financent la nourriture au sein des ménages enquêtés.



Source : nos enquêtes de 2017 et 2018

Cette figure renseigne que plusieurs personnes financent les repas dans tous les trois sites. Ce qui les différencie, c'est le nombre d'acteurs qui interviennent, leur position sociale dans ces ménages et le pourcentage de leur contribution. Dans le milieu pauvre, même les non membres du ménage financent les repas. Par contre, dans les deux autres sites, c'est principalement les membres qui financent.

Pour inciter tous les membres à contribuer au budget du ménage, certains ménages du milieu pauvre ont instauré un système dénommé : *Bi tié te, bi lié te* (celui qui ne cotise pas ne mange pas), une pratique qui consiste à conditionner la prise de repas à la cotisation. La notion de contribution a deux significations : la première est celle observée dans les ménages où il y a des filles mères avec leurs enfants et la deuxième est celle pratiquée par les parents. Dans le premier cas, « contribuer » signifie le fait que chaque membre du ménage doit apporter sa part pour avoir droit au repas ; ce que les acteurs appellent « bi tie te bi lie te ». La contribution dans ce cas, a un caractère « discriminatoire ». Dans le deuxième cas, le terme est utilisé pour désigner la participation d'individus au bon fonctionnement de l'entreprise familiale. Contribuer ne consiste pas seulement à donner de l'argent ou des produits alimentaires, il s'agit

¹²⁴ Muteba, K. D. 2014, *Caractérisation des modes de consommation alimentaire des ménages à Kinshasa : Analyse des interrelations entre modes de vie et habitudes alimentaires*, Thèse de doctorat, Université De Liège-Gembloux Agro-Bio Tech., inédit.p.52.

¹²⁵ F. Lelo N. et C. Tshimanga. M, 2004, *Pauvreté urbaine à Kinshasa*, Kinshasa, éd Cordaid, p.41.

¹²⁶ Muteba, K. D. 2014, *Op. Cit.*, p.59.

¹²⁷ Paillé P. et Mucchielli, A., 2010, *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, 2^e édition, Paris, Armand Colin, p.162, 303.p.

¹²⁸ De Sardan, J. P. O., 2008, *La rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*. Louvain la neuve, Academia Bruylant, p.89.

¹²⁹ Shove, Pantza et Watson, cités par Caroline Brand at ali, 2017, *Construire des politiques alimentaires urbaines Concepts et démarches*, Éditions Quæ, Versailles, p.105

également de participer par le travail. Ce qui confère à ce terme, un caractère « sentencieux » ; les parents sanctionnent les enfants « improductifs ou inutiles » par la privation de la nourriture. Ils traduisent leurs idées en ces termes : les parents ne nourrissent pas les jeunes qui ne travaillent pas parce qu'ils veulent qu'ils gagnent leur croûte ! On pense que ce n'est pas juste que certains travaillent et d'autres mangent gratuitement ». Ce comportement incite les enfants à chercher de l'argent, parfois même les plus jeunes travaillent pour assurer leur survie.

A la question de savoir pourquoi certains membres du ménage ont mangé (et pas les autres), l'une de nos enquêtées justifie : « Le cousin a mangé parce qu'il a donné sa contribution de 500fc (soit 0,6 \$), sans quoi il ne mangerait pas. Le cadet en raison de son jeune âge (7 ans), en plus, c'est lui qui est allé acheter le poisson dans le *malewa* ; et à papa, parce que je mange aussi ce qu'il apporte ». Nous pensons, à la suite de Alain Marie, que « la solidarité communautaire fonctionne bien comme une tontine, association d'épargne mutuelle au sein de laquelle chacun cotise et, quand vient son tour, reçoit le produit des cotisations des tous »¹³⁰. Cette pratique a été observée dans les trois milieux, mais elle est vécue avec ampleur dans le milieu pauvre. Dans les ménages riches (Limete), l'argent cotisé a l'avantage de couvrir les deux bouts du mois. En plus, ceux qui ne cotisent pas ne sont pas exclus au repas. Alors qu'à Makala, c'est chaque jour que les membres doivent se cotiser.

« Tout ce que nous avons gagné pendant que mon mari travaillait, nous l'avons investi dans les études de nos enfants. Maintenant que mon mari est retraité, ce sont les enfants qui sont tenus de nous prendre en charge en signe de reconnaissance » (enquêtée H, Limete). Les enfants donnent à leurs parents non pas par le souci de les aider, mais pour « entretenir le cycle d'une réciprocité infinie »¹³¹, lequel conditionne la solidarité. Les parents récupèrent, en d'autres termes, ce qu'ils ont prêté à leurs enfants. En même temps, « le principe de la dette alimente simultanément sa reproduction cyclique, comme une sorte d'horlogerie fonctionnant indéfiniment, puisque, de génération en génération, le poids de la dette et le contre poids de la créance se remontent perpétuellement l'un l'autre »¹³². Dans cette perspective, nous rejoignons Claude Meyassou (1994), pour qui, « pour produire, les producteurs doivent avoir accès à la nourriture pendant toute la période préparatoire de la terre ainsi qu'à la semence indispensable à la prochaine récolte et qui proviennent de la précédente récolte. A la prochaine récolte, les derniers arrivés dans l'équipe productrice doivent donc la nourriture qu'ils consomment et les semences de la récolte prochaine aux plus anciens. Ceux-ci acquièrent donc sur eux une créance qui se renouvelle indéfiniment d'année en année. Le plus ancien d'entre eux ne doit plus rien à personne sauf aux ancêtres »¹³³. Dans ces conditions, la solidarité se présente comme une doctrine qui s'appuie sur trois éléments, à savoir la loi de la dépendance réciproque, l'idée de la dette et le quasi-contrat. Ces trois principes font émerger l'idée de justice et de réciprocité. La justice, quand les individus partagent des biens avec ceux qui n'en ont pas. Les bénéficiaires agissent de même pour les autres¹³⁴. Ce cycle de réciprocité facilite le resserrement des liens. À observer les modalités d'exercice des solidarités familiales dans les ménages pauvres, la notion de la justice rétributive se présente comme un moyen de rendre la médaille.

2.2. Interdépendance pour la survie

Dans le contexte du fonctionnement normal d'un ménage (famille), les parents ont l'obligation d'assurer l'alimentation de leurs enfants et de ce fait, chaque membre joue un rôle particulier. Ce qui confère un statut social à chacun et donne de l'autorité aux parents sur leurs enfants. Les parents deviennent ainsi, les garants des valeurs sociales au sein de leur ménage. Le renversement de rôle conduit progressivement au changement des rapports entre les membres. Selon Paugam, la vie en société place tout être humain dès sa naissance dans une relation d'interdépendance avec les autres et que la solidarité constitue à tous les stades de la socialisation le socle

de ce que l'on pourrait appeler l'homo sociologicus, l'homme lié aux autres et à la société, non seulement pour assurer sa protection face aux aléas de la vie, mais aussi pour satisfaire son besoin vital de reconnaissance, source de son identité et de son existence en tant qu'homme¹³⁵.

Pour le cas d'espèce, la crise socio-économique a rendu le chef de ménage incapable de subvenir seul aux besoins de celui-ci. Les autres membres, mis à contribution sont aussi incapables individuellement de satisfaire aux mêmes besoins. Cette incapacité de s'auto-suffire et/ou de pourvoir aux besoins alimentaires de tout le monde, crée la dépendance ou redéfinit les transactions entre les membres. Dans ces conditions, le retour de tous les contribuables à la maison, conditionne la tenue de la cuisine qui a lieu, généralement, tard dans la soirée. A la question de savoir qui a donné l'argent que vous avez utilisé pour acheter à manger durant ces deux jours ? Une enquêtée (H M 1 Ndjili) répond : « hier, la grande sœur a apporté les feuilles de manioc au marché de liberté où elle vend les sachets, l'oncle a sorti 2000 FC que nous avons utilisé pour acheter le poisson et l'huile de palme et moi-même j'ai donné la braise et 1000FC pour acheter la farine de maïs. Aujourd'hui, nous allons consommer le reste des feuilles de manioc d'hier, comme l'oncle a donné ses 1000FC, j'attends que la grande sœur rentre du marché pour faire le programme »

Certes, ces pratiques permettent aux ménages de survivre. Chaque membre est conscient de son rôle pour la survie du groupe. Cependant, entre ces contribuables se développe un rapport de type « partenariat ». Ce partenariat fragilise la position sociale du chef de ménage qui, cède une partie de son pouvoir à ses « partenaires » ; même si personne n'est totalement indépendante.

2.3. Autant de personnes, autant d'assiettes

« Quand je prépare, je repartis la nourriture : une assiette pour le beau-frère aîné, une autre pour le beau-frère cadet, une assiette pour mes enfants et moi je mange avec mon mari ». (R. M.4, Makala). Cette pratique consiste à repartir la nourriture au prorata du nombre des personnes qui ont droit au repas. Dans les ménages concernés par cette pratique, chaque personne ou groupe de commensaux a son assiette connue par tous les membres du ménage. Quand le repas est prêt, la personne qui a préparé le réparti dans plusieurs assiettes correspondant au nombre des ayants droit. Ainsi, chaque membre peut se servir quand il veut, manger seul en présence ou à l'absence des autres membres du ménage. Elle est une particularité des ménages de Makala et de N'djili. Pour nos informateurs, cette pratique favorise la justice sociale dans la mesure où elle implique une répartition équitable de la nourriture. « Nous ne mangeons pas ensemble par habitude. En plus, mes frères mangent plus vite et beaucoup et si nous devons manger ensemble, mes enfants et moi risquons de ne rien manger » déclaration d'une fille mère (E. M7, Makala). Au-delà de la justice sociale, cette pratique contribue à prévenir un conflit potentiel entre les membres autour du repas.

Une autre accoutumance consiste à repartir le repas par groupe, en tenant compte de l'affinité, de la tranche d'âge et même du sexe. Les filles mangent séparément des garçons, les cadets des aînés et les enfants des parents.

Manger seul ou en petit groupe permet à chaque membre de consommer la quantité qui lui revient, personne ne consommera plus que les autres. Les différents discours développés par les membres de ménage impliqués par cette pratique prouvent à suffisance que les concernés l'approuvent et l'ont intégrée dans leur système de valeur et de croyance. En raison de ce qu'ils considèrent comme avantages de manger seul, il devient ainsi difficile de penser autrement et d'aller à l'encontre d'une habitude qui leur est avantageuse.

¹³⁰ Ardit, C. Jani. P. et Marie A, (sous dir), (2011), *La lutte contre l'insécurité alimentaire au Mali. Réalité et faux semblants*, Paris, Karthala, p.278.

¹³¹ Alain Marie (sous dir), 1997, *L'Afrique des individus*, Paris, Karthala, p.250.

¹³² Idem, p. 251.

¹³³ Meyassou, C. in Attias-Donfut, C. et Rosenmayr, L. 1994, (sous dir), *Vieillesse en Afrique*, Paris, PUF, pp49-67. 360p

¹³⁴ Blais, M. C. (2007). *La solidarité. Histoire d'une idée*, Paris, Gallimard.

¹³⁵ Paugam, S. (2008), *Le lien social*, Paris, Que sais-je ?, p.4.

III. Incidences des stratégies des ménages sur les rapports socio-familiaux

L'incapacité du chef de ménage à prendre les membres en charge oblige ces derniers à développer des stratégies pour leur survie. Ces stratégies ne sont pas sans heurt sur les rapports familiaux.

3.1. Effritement de la fonction intégratrice de la table

L'idée de manger seul et de ne pas partager choque (...) les lions peuvent le faire, disent-ils, mais pas les hommes (Marshall, 1961 :236). La sagesse ! Kung et philosophie grecque se retrouvent sur ce point, à travers Epicure selon lequel « diner seul est l'apanage du lion ou du loup ». En tant que lieu de rencontre familiale, la table exerce une fonction intégratrice que détermine chaque famille. Le repas est un temps de paix, un instrument de pacification¹³⁶, il crée du lien, rapproche les commensaux l'un de l'autre.

Dans cette perspective théorique, Gabriel Kalaba pense que « la prise du repas dévoile la nature des rapports sociaux qui lient les convives : rapport d'affinité ou de rapprochement, rapports de distanciation ou de séparation, rapports de socialisation ou d'endoculturation, etc. La prise du repas est aussi l'occasion, à travers les bonnes manières de tables (...), d'extérioriser les valeurs sociales qui guident les gens dans leurs comportements. Il s'agit donc d'une occasion de dévoiler les traits de culture urbaine en matière de rapports sociaux »¹³⁷. Autour d'une table les gens peuvent communiquer, se mettre l'un à côté de l'autre et bénéficier de la chaleur familiale, partager leurs joies et leurs peines, résoudre les conflits, transmettre les bonnes manières aux plus jeunes, etc. En tant que l'un des aspects les plus marquants de la sociabilité humaine, la commensalité lie ceux qui y participent, elle exclut ceux qui en sont étrangers (idem). Elle préserve, dynamise, construit des liens de parenté artificiels (...). Elle restaure temporairement les liens de parenté distendus¹³⁸.

Cependant, sur nos trois sites d'investigation, toutes ces fonctions de la table s'émoussent de plus en plus pour plusieurs raisons (économiques, culturelles, stratégiques, etc.).

Il est certain qu'en servant séparément la nourriture, tout le monde aura une part, tout le monde trouve son compte ; mais ces enfants, ainsi socialisés, reproduiront ce modèle culturel dans leurs ménages. A force de se nourrir séparément, ils finissent par normaliser, intérioriser et reproduire. A leur tour, ces enfants reproduisent les mêmes pratiques qui impactent la solidarité au sein des ménages. Ces derniers deviennent des porteurs de pratiques. Ils suivent des règles et des normes et, en répétant ces pratiques, ils les reproduisent, les normalisent et engagent d'autres individus dans les pratiques (Seyfang et al, 2010). Ils peuvent aussi stimuler ou remettre en cause les systèmes de pratique.

Les ménages édictent les normes qui conditionnent le comportement des sujets membres et ces derniers, une fois qu'ils intériorisent ces normes, trouvent leur compte, s'y adaptent et agissent à leur tour sur les rapports sociaux au sein desdits ménages. En ce moment, ce ne sont pas les individus qui sont à l'origine des désirs, mais bien les pratiques sociales qui créent des besoins et des désirs de manger seul ou avec les autres.

« L'habitus étant producteur d'actions, tout en étant lui-même produit par le conditionnement historique et social (...) »¹³⁹ ; ayant été élevées dans les mêmes conditions, aujourd'hui mères et sous prétexte de l'insuffisance de la nourriture, les filles mères de Makala organisent leurs cuisines et mangent seules avec leurs enfants, sans

se préoccuper des autres membres du ménage. Elles reproduisent ces mêmes pratiques.

Les stratégies montées par les individus pour lutter contre l'insécurité alimentaire ne sont pas incolores, elles sont teintées de modèles culturels. C'est ce qui explique le fait que les personnes qui se trouvent dans les mêmes conditions de vie se comportent différemment ; les ménages parasites réunissent tous leurs membres autour d'une même table et parfois sur une natte malgré l'insuffisance de la nourriture. Manger ensemble s'apprend. Quelle que soit la quantité de la nourriture et si les membres n'ont jamais appris à manger ensemble, ils ne le feront pas. Chacun va se retirer dans son coin pour manger seul ; l'inverse est aussi vrai.

C'est pourquoi Lévi-Strauss, faisant référence à la culture, affirme que « le manger et le boire constituent un système symbolique mobilisé, consciemment ou non, pour produire du sens »¹⁴⁰

La répartition de la nourriture au prorata du nombre de personnes qui doivent manger dans un ménage, contribue au développement de l'individualisme et donc, à la transformation de la famille. Mead, citée par Jean-Pierre Poulain¹⁴¹ a démontré comment les attitudes parentales, plus ou moins frustrantes dans la distribution des aliments aux enfants participent à la construction de ce que Linton nomme « personnalité de base ». Dans la même perspective, Moulin écrit « Nous ne mangeons pas avec nos dents et nous ne digérons pas avec notre estomac ; nous mangeons avec notre esprit, nous dégustons selon les normes culturelles liées au système d'échanges réciproques qui est à la base de toute vie humaine (idem, p.141).

3.2. Implication des enfants dans le financement de la nourriture et présence des filles mères dans les ménages pauvres

L'implication des enfants se manifeste dans les milieux pauvre et intermédiaire, par la diversité des métiers qu'ils font et la combinaison de plusieurs mécanismes de survie. Les filles sont principalement impliquées dans des activités génératrices de revenu et les coups de main (puiser de l'eau pour de tierces personnes, tresser les cheveux, les travaux de ménage, etc.). D'autres filles reçoivent de l'argent de la part de leurs concubins. Les garçons sont plus engagés dans des activités d'aide et des *coops* qui sont prépondérants à Makala et dans une certaine mesure, à Ndjili.

Ces activités peuvent être classées dans ce que Marc Pain qualifie de « circuit familial et circuit frauduleux »¹⁴². Par rapport à cette recherche, nous entendons par circuit familial, les membres d'une famille ou les copains qui exercent une activité commerciale ensemble avec ou sans capital, pour assurer la survie de leurs ménages respectif. Dans le circuit frauduleux, on retrouve souvent les porteurs des colis, les petits voleurs qui opèrent aux marchés de Rond-point Ngaba, Gambela, Mariyano et les *Kuluna*, qui, pour opérer, doivent être en groupe. C'est ce que les concernés qualifient de *coop*. Ce terme tire son origine du mot coopération. Il exprime l'idée qu'un individu en quête d'argent recourt à la débrouille pour résoudre ses problèmes de survie quotidienne, et s'en va à la recherche d'un ou de plusieurs partenaires et de clients désireux de bénéficier d'un service, d'une facilitation que ces derniers sont prêts à rémunérer¹⁴³. Dans le cas de Makala, la « coop » peut signifier le vol, les opérations de *Kuluna* qui arrache de force, les biens et l'argent des paisibles citoyens. Elle est considérée par ses acteurs comme une activité régulière assimilable à la chasse. C'est avec l'argent arraché auprès des victimes qu'ils contribuent notamment au budget du ménage, entretiennent leurs concubines, deviennent

¹³⁶ Kaufman, J.C. (2005). *Casseroles, amour et crise Ce que cuisiner veut dire*, Armand Colin, p130.

¹³⁷ P. Petit, (sous dir), *Op-Cit*, p. 255.

¹³⁸ Fischler, C. (2018). « Commensalité », in *Dictionnaire des cultures alimentaires* (PUF, pp. 294-309). Quadriga, p.297.

¹³⁹ Zarader, J.P. (2003). *Le vocabulaire de Bourdieu*, Ellipses, p.49.

¹⁴⁰ Tibère L. (2009). *L'alimentation dans le « vivre ensemble » multiculturel. L'exemple de la réunion*, L'Harmattan, p.8.

¹⁴¹ Poulain. JP. (2017). *Socio anthropologie du fait alimentaire ou food studies. Les deux chemins d'une thématization scientifique*. 67/2017-N°1, 23-41, p.140.

¹⁴² Pain, M., *Op Cit*. p.140.

¹⁴³ Nzenza Bilakila, A., « La coop à Kinshasa : survie et marchandage » in *Ordre et désordre à Kinshasa Réponse populaire à la faillite de l'Etat*, Paris, L'harmattan, 2004, N°61-62, pp.33-46

des « hommes forts » dans le quartier et personne ne peut se jouer de leurs familles.

Dans les coops, il y a aussi la prostitution de mineures avec les *mushina*¹⁴⁴, pour gagner de l'argent. Ces mineures défilent entre le toit familial et les lieux de rencontre avec leurs concubins pour se faire payer et contribuer au budget de ménage.

À la recherche de la fameuse contribution, certains membres, surtout des ménages pauvres, sont indirectement (voir directement) poussés à l'exercice des activités illicites. En conséquence, dans tous les ménages de Makala retenus dans notre échantillon, on trouve des filles mères et les parents assistent impuissants à la prostitution de leur fille, mineure ou adulte soit elle. Pour les garçons *Kuluna* ou voleur, personne n'ose poser la question sur l'origine de l'argent, ni dénoncer par crainte de représailles et la complicité pour certains. Les parents perdent ainsi de leur autorité parentale au profit du nouveau pourvoyeur.

Dans les ménages où les filles financent leurs repas et ceux de leurs enfants, nous avons constaté l'existence des sous-ménages. À la question de savoir : d'où provenait l'argent utilisé pour manger, le père répond : « *Des activités des concubins de mes filles et du petit commerce de mon épouse. Chaque jour, poursuit-il, les concubins de mes filles leur donnent de l'argent avec lequel elles achètent de quoi déjeuner avec leurs enfants et mon épouse ne finance que le petit déjeuner de nos deux filles qui sont encore élèves* ».

L'incapacité des membres du ménage, particulièrement celle du chef et des filles mères à subvenir aux besoins alimentaires de leurs enfants a aménagé des espaces d'émergence d'autres acteurs venant au secours de leurs enfants et du ménage dans son ensemble. Ces acteurs ne faisant pas partie du ménage, s'incrument dans le vide laissé par le chef de ménage pour soit voir régulièrement leurs enfants ou continuer leur relation avec les mères de leurs enfants. Au départ, ils se présentent comme des donateurs et derrière ces dons, se créent des liens sociaux entre les donateurs et les membres de la famille de la fille mère. Et comme le don crée un cycle (donner recevoir et rendre), ces interventions des concubins qui, au départ ont un caractère de don, ouvrent finalement un pan à la prostitution tolérée par les parents. Ces derniers se retrouvent dans l'incapacité d'interdire à leurs filles de demander de l'argent à leurs concubins. En même temps, ces papas des enfants n'osent pas demander les filles en mariage. Ils n'ont pas de contrainte. Par contre, ils tirent profit de cette situation pour continuer à faire des enfants sans avoir payer la dot (condition coutumière pour fonder un foyer).

La contribution des enfants au budget de ménage qui paraisse comme une simple question d'alimentation a contribué à entretenir le célibat des filles mères, la prostitution des mineures et à encourager le travail illicite des jeunes garçons.

En outre, l'implication des femmes et des filles mères dans les activités génératrices de revenus conduit à un processus d'autonomisation des femmes par rapport au patriarcat. Ce dernier, dans sa forme classique, suppose l'existence d'une famille (ménage) fondée sur l'autorité prépondérante du père, sur la dignité du patriarcat. Ce processus vide le pouvoir du patriarcat de son contenu. L'épouse, nouvelle détentrice du pouvoir économique, paye les frais scolaires des enfants, nourrit le ménage, détient finalement le rôle prépondérant au sein du ménage, par rapport au patriarcat homme.

3.3. Restauration hors ménage des exclus au repas

Dans les ménages où les personnes qui ne cotisent pas n'ont pas droit au repas, certains chefs de ménages et surtout les jeunes garçons multiplient des cadres de restauration hors ménages.

« *Papa ne peut pas manger ce que moi j'ai préparé (...). Il préfère se retrouver à des « malewa » ou donner l'argent à sa deuxième femme pour être bien servi. Et moi, quand je finance mes repas, je refuse de lui donner, il ne mange que les repas de maman* ». Déclaration de la fille X (ménage 5 Makala). Les *malewa* sont de restaurations populaires ou de fortunes qui offrent une gamme de menu varié à des prix abordables par toutes les catégories socioprofessionnelles. Ils sont fréquentés principalement par une population masculine, jeune et célibataire dont l'âge varie entre 13 et 40 ans¹⁴⁵. Les résultats des études, réalisées entre 1987 et 1996 dans différents pays d'Afrique, publiées par la FAO démontrent que les célibataires, particulièrement ceux de sexe masculin, sont des clients privilégiés de la restauration populaire. Le nombre de célibataires consommant les aliments issus de l'alimentation de rue était de 71% à Accra, 66% à Abidjan, de 58% à Kampala et 53% à Kinshasa¹⁴⁶.

Les jeunes garçons exclus du repas familial préfèrent, quand ils ont de l'argent, se nourrir dans les *malewa* que de donner leur contribution au budget du ménage. Ils ne cherchent même pas à savoir si les autres membres ont mangé ou non. Dans les *malewa*, non seulement ils ont la possibilité de manger à leur goût et à leur faim, ils peuvent aussi partager le repas avec leurs copains ; ce qu'ils ne peuvent pas faire facilement dans leur ménage. Ils resserrent ainsi des relations avec leurs copains.

Bien que la nourriture prise dans le cadre familial intime soit presque toujours valorisée par rapport à celle prise à l'extérieur de ce cadre (dans la famille plus lointaine, chez les amis, au travail, dans les restaurants, etc.)¹⁴⁷, les exclus au repas familial prennent plaisir à manger avec leurs amis en dehors du cadre familial. Les *malewa* et les *Nganda Ntaba* (kiosques de fortune offrant des grillades de viande) deviennent ainsi, des lieux d'expression et de décompression¹⁴⁸ qui permettent à ces jeunes de s'exprimer, d'entretenir des bonnes relations avec leurs amis. Au fil de temps, ces jeunes se sentent ainsi plus proches de leurs amis que de membres de leur famille.

Les pratiques développées par les ménages pour lutter contre l'insécurité alimentaire affectent la forme traditionnelle de solidarité communautaire qui cède petit à petit la place à l'individualisation et à l'autonomisation des sujets membres d'une famille (ménage). Ces derniers « deviennent, à l'intérieur et à l'extérieur de la famille, des agents de leur propre subsistance(...) »¹⁴⁹ tandis que "la sphère d'action libre de chaque individu s'étend en fait et, peu à peu, le fait devient un droit ».¹⁵⁰

L'alimentation de rue requiert l'avantage d'offrir une variété des plats à des prix accessibles à toutes les bourses. Cependant, vis-à-vis des autres membres du ménage, elle favorise l'individualisme, crée une distance sociale entre les membres du ménage et contribue à la désintégration du ménage. Ces jeunes garçons qui préfèrent se soustraire au repas familiaux pour manger seul ou avec leurs copains, habitent dans des ménages et reconnaissent l'autorité du chef, ils ont parfois des enfants et ne se soucient pas de leur alimentation. Ce qui importe pour eux, c'est de satisfaire leurs besoins alimentaires, le sort des autres, même de leurs propres enfants, ne les concerne pas. Ce type de comportement brise la cohésion grâce à laquelle les membres d'un groupe social (la famille élargie ou le réseau familial) ont à cœur les intérêts des uns et des autres. La communauté d'intérêts, l'une des caractéristiques de la solidarité familiale africaine s'émousse au profit des intérêts individuels.

Conclusion

L'analyse des pratiques développées par les ménages pour assurer leur sécurité alimentaire, révèle une transformation progressive de la structure du ménage. Pour couvrir les charges alimentaires, les ménages font appel à la contribution des enfants, les plus

¹⁴⁴ Mushina signifie une relation qu'une fille entretient avec un homme pour un but exclusivement lucratif.

¹⁴⁵ Centre de Recherche Chaire de Dynamique Sociale (CDS). *Débout maman malewa*, 2009.

¹⁴⁶ FAO, cité par Bonkena, B.P., (2020), *Evolution Des Modes De Consommation Alimentaires A Kinshasa : Enjeux Pour La Filière Manioc En Zone Periurbaine*, Thèse de doctorat, Université de Liège et ERAIFT, p.73.

¹⁴⁷ P. Petit, (sous dir), *Op-Cit*, p.247.

¹⁴⁸ Bonkena, B.P., (2018), « La consommation alimentaire et son évolution à Kinshasa, République Démocratique du Congo », in, *Tropicultura*, Vol. 36, n°3, juillet-aout-septembre, pp506-519.

¹⁴⁹ Ulrich Beck. Cité par Yves Alpe et al. (2005), *Lexique de sociologie*, Paris, Dalloz.

¹⁵⁰ Alain Marie, (1997), *L'Afrique des individus*, Paris, Karthala, p.58

extrémistes excluent ceux qui ne contribuent pas au repas familial (*bi tie te bi lie te*). Ce fait révèle, non seulement les difficultés éprouvées par les parents et les aînés à pourvoir aux besoins alimentaires de tous les membres du ménage ; mais, également, des changements qui s'opèrent au niveau des relations familiales, celles-ci étant souvent générées et maintenues par un système de partage de nourriture.

La pratique consistant à cotiser de l'argent pour organiser une cuisine commune pour tous les membres, place le chef de ménage dans une situation de partenariat avec les membres, ce qui fait que dans certains cas, il ne peut pas prendre une décision sans au préalable, consulter les autres « partenaires ». Par conséquent, son pouvoir social se trouve affaibli vis-à-vis des membres du ménage (enfants, épouse, nièces et autres) qui cotisent au même titre que lui. Les décisions sont prises par consensus ; à la limite, la décision revient à la personne qui contribue plus. Pratique qui entraîne un polycentrisme décisionnel et met les ménages dans une situation d'absence de coordination. En outre, entre les différents contribuables se développent une dépendance ; il faut attendre que chacun apporte sa contribution pour préparer le repas du jour.

La pratique qui consiste à répartir la nourriture au nombre de personnes qui doivent manger et que les concernés expliquent par le souci d'une certaine justice sociale conduit à la perte de la fonction intégratrice de la table. Or, la consommation révèle l'ensemble des rapports sociaux entre un groupe social particulier et la société. En outre, les modes de consommation sont les témoins fidèles du degré et des formes de participation des individus et des groupes à la vie sociale¹⁵¹. Les exclus mangent plus avec leurs copains dans les restaurants de fortune et par conséquent, se sentent plus proches de leurs amis que des membres de leur famille.

En plus de ces faits, à la recherche de la fameuse contribution, certains membres, surtout des ménages pauvres, sont indirectement poussés à l'exercice des activités illicites, les jeunes filles se livrent à la prostitution. La conséquence qui en découle c'est la présence des filles (adolescentes) mères dans la quasi-totalité des ménages pauvres. Ces filles restent le plus longtemps possible au sein de l'espace familial avec leurs enfants, alors que les hommes qui pouvaient quitter à la suite d'un mariage, ont tendance à y rester. Ces faits entraînent une augmentation de la taille de ménage et la création de sous ménages impactant du coup, les rapports sociaux.

Bibliographie

- 29. Meyassou, C., (1994), *la conquête de l'ainesse*, in Attias-Donfut, C. et Rosenmayr, L.,(sous dir), *Vieillir en Afrique*, Paris, puf,
- Alpe et ali, 2005. *Lexique de sociologie*, Paris, Dalloz.
- Ardit, C. Jani. P. et Marie A, (sous dir), (2011), *La lutte contre l'insécurité alimentaire au Mali. Réalité et faux semblants*, Paris, Karthala
- Blais, M. C. (2007). *La solidarité. Histoire d'une idée*, Gallimard.
- Bonkena, B.P., (2020), *Evolution Des Modes De Consommation Alimentaires A Kinshasa : Enjeux Pour La Filiere Manioc En Zone Periurbaine*, Thèse de doctorat, Université de Liège et ERAIFT
- Bonkena, B.P., 2018, « La consommation alimentaire et son évolution à Kinshasa, République Démocratique du Congo », in, *Tropicultura*, Vol. 36, n°3, juillet-aout-septembre,
- Bureau de la commune, *service de recensement de la commune de Makala*, 2017
- Bureau international du travail., « Déclaration relative aux Principes et Droits fondamentaux au travail : le travail des enfants en Afrique », (URL : http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_norm...)
- Caroline Brand at ali, (2017), *Construire des politiques alimentaires urbaines Concepts et démarches*, Éditions Quæ, Versailles
- CERED-GL&La pépinière, 2017, *Les transitions et les trajectoires des adolescentes et des jeunes femmes à l'« economic empowerment »*, rapport de recherche, Inedit
- De Sardan, J. P. O. (2008), *La rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*. Louvain la Neuve, Academia Bruylant,
- Dossier, Héritage et transmission dans la sociologie de Pierre Bourdieu, (URL : <https://www.cairn.info/revue-idees-economiques-et-sociales-2011-4-page-6.htm>),
- Dotier J.F., (sous dir), (2008), *Le dictionnaire des sciences humaines*, éd Sciences Humaines.
- Fischler, C., « Commensalité », in Poulain J.P (sous dir) (2018), *Dictionnaire des cultures alimentaires*, 2^e édition, Paris, Puf,
- Halbwachs, (1912), *La classe ouvrière et les niveaux de vie. Recherche sur la hiérarchie des besoins dans les sociétés industrielles contemporaines*. Paris, Gordons & Breach, p.IV
- IPC RD Congo. (2019). *Analyse de l'insécurité alimentaire aiguë juillet 2019 et mai 2020* (17e Cycle ; p. 12). Ministère de l'Agriculture et al.
- Kahola O., (2014), *Les ménages à Lubumbashi Hébergement des parents et vie domestique*, Louvain-la-Neuve, Academia.
- Kalau J M., Tshibamb P., Mutete S., at al, (2004), *La préparation des aliments in P. Petit, (sous dir), Byakula. Approche socio- anthropologique de l'alimentation à Lubumbashi*, Bruxelles, Académie Royale des Sciences d'Outre-mer
- Kaufman J. C., (2005), *Casseroles, amour et crise Ce que cuisiner veut dire*, Armand Colin,
- Kaufman, J. C., (2004), *L'entretien compréhensif*, Armand Colin, collection 128, Paris,.
- Kraemer D., (2017), « Les relations familiales en ville sont brokbok : partage de nourriture et contribution à Port-Vila, Vanuatu », *Le Journal de la Société des Océanistes*, (URL : <http://journals.openedition.org/jso/7745>)
- Lelo N. F. et Tshimanga.M. C.,(2004), *Pauvreté urbaine à Kinshasa*, Kinshasa, éd Cordaid.
- Leroy, Aurélie, (2009), « Contre le travail des enfants ? Présumé à débattre », Centri, (URL : <http://www.cetri.be/Contre-le-travail-des-enfants-1101>).
- Llored R., (2007), *Sociologie. Théories et analyses* ; Paris, Ellipses,
- Malassis, (1996), *Traité d'économie agro-alimentaire*, cujas,
- Marie A., (sous dire), 1997, *L'Afrique des individus*, Paris, Karthala,
- Ministère du Plan et INS, 2013-2014, *Enquête Démographique et de Santé* (EDS-RDC).
- Muteba, K, D., (2014), *Caractérisation des modes de consommation alimentaire des ménages à Kinshasa : Analyse des interrelations entre modes de vie et habitudes alimentaires*, Thèse de doctorat, Université De Liège-Gembloux Agro-Bio Tech., inédit.
- Nambuwa, R., (2012), *Sécurité alimentaire des ménages : Stratégies de survie et dynamique sociale à Kinshasa*, mémoire de DEA, Université de Kinshasa, Faculté des Sciences Sociales, Administratives et politiques, Département de Sociologie,
- Nzenza Bilakila A, (2004), *La coop à Kinshasa : survie et marchandage in Ordre et désordre à Kinshasa Réponse populaire à la faillite de l'Etat*, Paris, L'Harmattan, N°61-62
- OIT., (2017), *Les estimations mondiales sur le travail des enfants: résultats et tendances, 2012-2016*, (URL : https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/documents/publication/wcms_575499.pdf),
- Oscar Lewin, 1961, *Les enfants de Sanchez Autobiographie d'une famille mexicaine*, (URL : http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/index.html),
- Paillé P. et Mucchielli A., (2010), *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, 2^e édition, Paris, Armand Colin,
- Pain, M., (1984), *Kinshasa la ville et la cité*, Paris, Editions de l'Orstom
- Paugam, S., (2008), *Le lien social*, Paris, Que sais-je ?

¹⁵¹ René Llored, *Sociologie. Théories et analyses* ; Paris, Ellipses, 2007, pp. 355-356.

- Poulain. JP. (2017). *Socio anthropologie du fait alimentaire ou food studies. Les deux chemins d'une thématisation scientifique*. 67/2017-N°1, 23-41,
- RFI (URL : <http://www.rfi.fr/afrique/20190402-afrique-premiere-victime-crisis-alimentaires-mondiales>)
- Tibere L., (2009), *L'alimentation dans le « vivre ensemble » multiculturel. L'exemple de la réunion*, Paris, L'Harmattan
- Zarader J. P., *Le vocabulaire de Bourdieu* Paris, éd. Ellipses, 2003